



Programme de soutien à la recherche sur la santé des francophones vivant en situation minoritaire au Canada Appel de propositions 2010 – 2011

L'Université d'Ottawa est l'un des onze partenaires universitaires et collégiaux qui constituent le Consortium national de formation en santé (CNFS). La mission du CNFS et de ses membres est d'augmenter la présence et l'apport de professionnels de la santé et de chercheurs francophones pour mieux répondre aux besoins de santé des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM), et ainsi, améliorer leur bien-être par l'accès aux services.

Dans le cadre de son volet recherche, le CNFS – Université d'Ottawa offre la possibilité d'obtenir des fonds de soutien à la recherche pour la création d'équipes de recherche interdisciplinaires, interfacultaires ou interinstitutionnelles. Le CNFS donnera deux subventions d'une valeur pouvant atteindre 110,000\$ chacune, **pour l'année 2010-2011 avec possibilité de renouvellement¹ pour deux ans sur la base de l'évaluation du rapport d'activités annuel.**

Le CNFS – volet recherche de l'Université d'Ottawa, n'est pas un substitut aux organismes subventionnaires, mais bien un levier de développement de la recherche qui, par ce concours vise l'émergence de nouvelles équipes de chercheurs intéressés à faire avancer les connaissances sur la santé des francophones vivant en situation minoritaire. Les thématiques de recherche proposées devront s'arrimer à *la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne de Santé Canada²* dont la finalité est d'augmenter l'accès à des services de santé en français pour les francophones en situation minoritaire et porter sur l'un ou plusieurs des **thèmes** suivants :

1. Portraits et déterminants de la santé
2. Gouvernance, gestion et prestation de services
3. Langue, culture et santé
4. Formation des professionnels de la santé, recrutement, maintien en poste, perfectionnement conformément aux exigences en matière de services de santé des CFSM et offre de services (voir le modèle logique du Programme de contribution pour les langues officielles en santé)
5. Autres catégories novatrices en lien avec la feuille de route par exemple : coordination et mobilisation des réseaux de santé communautaires avec les partenaires des CFSM et les autorités provinciales/territoriales/régionales de la santé ; identification et évaluation des obstacles à l'accès et élaboration des pratiques exemplaires ou prometteuses.

Pour accéder au renouvellement des fonds, les chercheurs doivent :

s'engager à fournir un rapport d'activités annuel détaillé (5 pages) démontrant les résultats obtenus ainsi qu'une preuve de soumission à au moins un des trois grands organismes subventionnaires fédéraux (IRSC, CRSNG, CRSH) ou à la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé (FCRSS). De plus, l'équipe doit démontrer sa vitalité et son rendement scientifique (ex: nombre d'étudiants recrutés, activités de séminaire, conférences).

Admissibilité

Les équipes admissibles se composeront d'au moins :

- trois chercheurs
- deux co-chercheurs

Les propositions seront retenues sur la base des critères prioritaires suivants:

- La pertinence et la faisabilité du programme de recherche;
- La valeur scientifique et heuristique des projets
 - clarté et originalité des objectifs et des questions de recherche,
 - potentiel des hypothèses proposées,
 - validité du plan d'analyses.
- L'expérience et la complémentarité des membres de l'équipe;
- L'implication d'étudiant(s) diplômé(s) et de stagiaire(s) postdoctoral (aux);
- Les répercussions (les retombées) possibles des connaissances pour les communautés francophones en situation minoritaire.

La soumission des propositions

Les personnes éligibles doivent remplir le formulaire d'inscription et soumettre une description (max. 12 pages) du programme de recherche (*problématique, hypothèse(s) méthode(s), plan d'analyses, agenda des activités prévues*) dans laquelle se retrouvent les informations suivantes :

- Une justification du (des) thème(s) choisi(s) et des raisons pour lesquelles ce projet devrait être soutenu par le CNFS. Les candidats doivent clairement expliquer comment le programme de recherche supportera ou améliorera la recevabilité d'une future demande de subvention évaluée par les pairs;
- Une description de subvention externe qui sera demandée auprès d'une agence externe qui fonctionne par le biais de l'évaluation par les pairs;
- Une liste d'activités pour développer et optimiser l'approche interdisciplinaire;
- Une liste d'activités et d'actions pour recruter des étudiants aux cycles supérieurs;
- Un plan de diffusion et de transfert des connaissances.

De plus, vous devez joindre à votre proposition :

- Un budget détaillé et justifié;
- Un curriculum vitae à jour de tous les chercheurs ;
- Un résumé vulgarisé du programme de recherche (10 lignes maximum) ;
- Un document indiquant le choix et la contribution des chercheurs du programme de recherche ;
- Un document indiquant le nom et les coordonnées de trois évaluateurs externes.

Les dépenses admissibles (voir les politiques de l'Université d'Ottawa) :

- assistants de recherche et étudiants;
- soutien pour la recherche informatisée;
- frais de réunions pour les projets;
- frais postaux;
- frais de déplacement pour la collecte de données en lien avec la recherche;
- fournitures et matériaux essentiels à la recherche tels que papeterie et photocopies

Les dépenses non admissibles:

- achat de meubles, d'équipement incluant ordinateurs, logiciels, périphériques, matériel pédagogique et fournitures de bureau;
- frais d'administration, frais de déplacement pour la dissémination des résultats de recherche, frais liés à la participation à des conférences;
- compensation financière versée aux participants de la recherche.

Date de soumission des demandes

Les demandes en version papier devront être soumises au secrétariat du CNFS, Pavillon Roger-Guindon,

- 451 chemin Smyth, bureau 3071, Ottawa ON K1H 8M5 **à partir du 15 mars 2010 et au plus tard le 1er avril 2010.** Les récipiendaires seront connus en **mai 2010**. Les fonds accordés seront versés dans un compte de recherche spécial au nom du chercheur principal sur réception du certificat du comité d'éthique. Les fonds devront être complètement dépensés au plus tard le **31 mars 2011**.

IMPORTANT : L'équipe dont la proposition sera retenue s'engage à fournir au CNFS, une preuve de demande effectuée auprès du comité d'éthique de l'Université d'Ottawa dans les deux (2) semaines suivant l'acceptation du programme recherche par le CNFS.

1. La contribution du CNFS à ce programme de recherche est assujettie à la disponibilité des fonds consentis annuellement au CNFS par Santé Canada.
2. <http://www.pch.gc.ca/pgm/slo-ols/pubs/08-13-LDL/106-fra.cfm#a3>

Renseignements:

Jacynthe Carrière
Coordonnatrice de la recherche
Téléphone: 613 562-5800, poste 2497
jcarrie3@uottawa.ca

Dans le présent document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.